Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2026-11-02

Rennes, le 02/11/2026

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 16 septembre 2026 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

VU la demande présentée par l'entreprise Colas ;

Considérant que des travaux de réfection du dallage du bajoyer rive gauche de l'écluse du Boël - installation de chantier doivent être réalisés du 12 au 13/11/2026 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive droite de Pont Réan à l'écluse du Boël est interdit à tous les usagers

Du 12 au 13/11/ 2026

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise, Colas ainsi qu'une déviation (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Guichen.

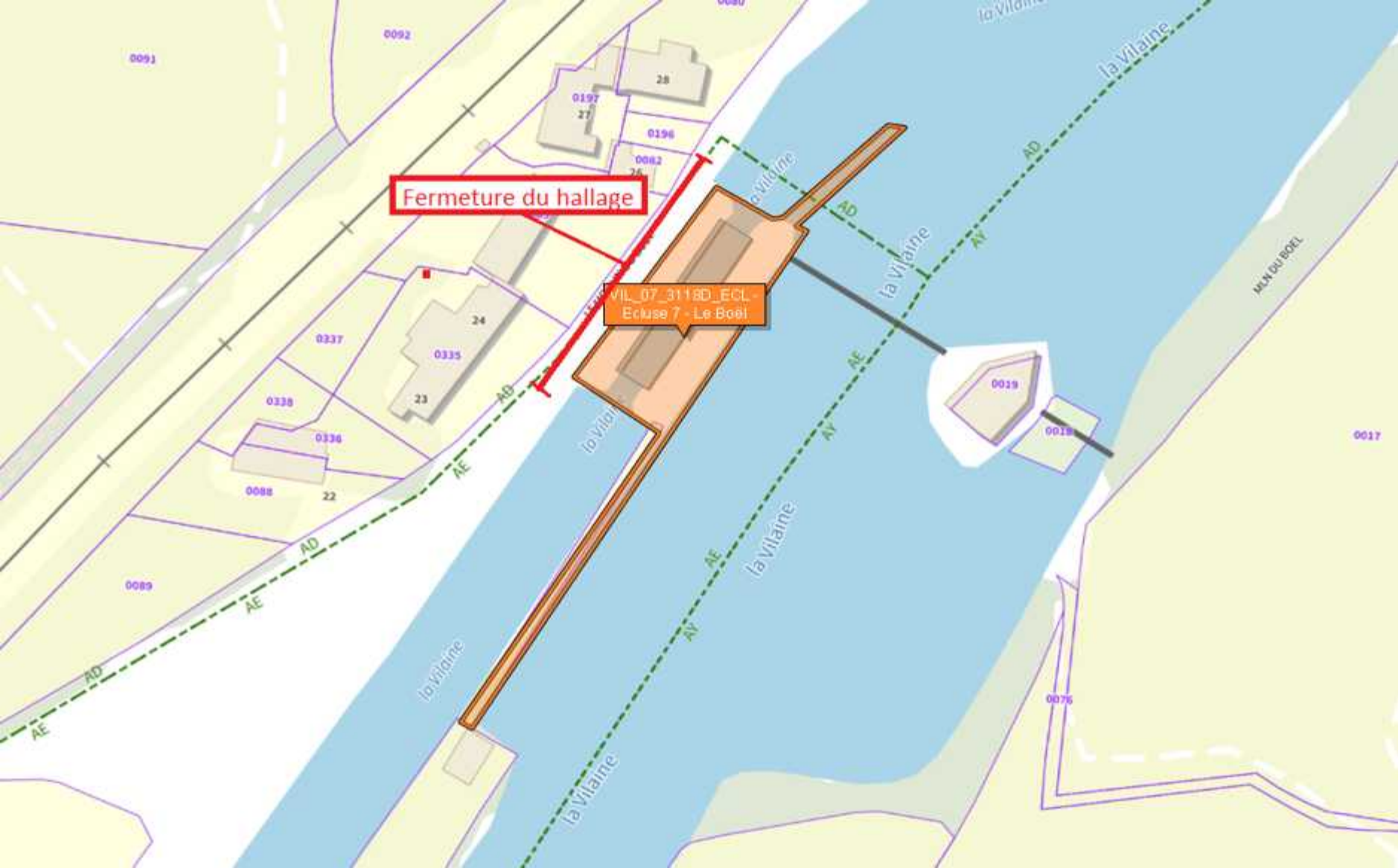
Article 3 - Exécution

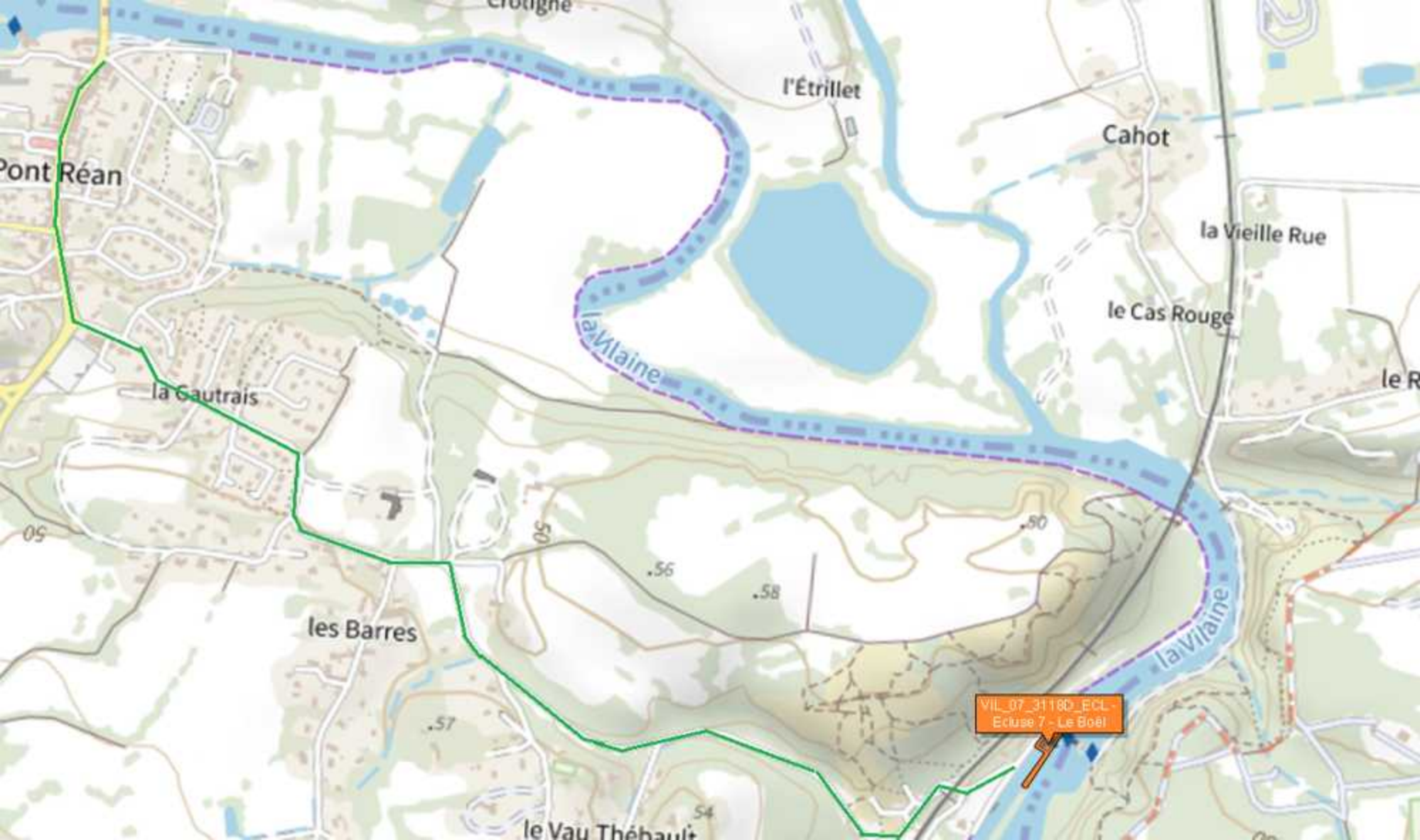
Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

VERONIQUE VERON
CANAUX-SEVAD-RESPONSABLE
2 nov. 2026

Véronique VÉRON


Fermeture du hallage
VIL_07_3118D_ECL - Ecluse 7 - Le Boël
la Vilaine
AD
AE
AV
MLN DU BOEL
0091
0092
0197
0196
0082
0337
0335
0338
0336
0088
0089
0019
0018
0017
0076
28
27
26
24
23
22


Pont Réan
l'Étrillet
Cahot
la Vieille Rue
le Cas Rouge
la Vilaine
la Gautrais
les Barres
le Vau Thébault
VIL_07_3118D_ECL - Ecluse 7 - Le Boël